

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, ou commencer avec le 1<sup>er</sup> numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout partiellement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Le mois de novembre ou "mois des âmes."

--La ligne de l'abstinence en Angleterre.—Les écoles catholiques aux Etas Unis.

*Causerie Agricole* : Exploitation des prairies naturelles (*Suite*).  
--Exploitation des prés fauchés.

*Sujets divers* : Exhibition agricole et industrielle sous le patronage du Cercle agricole de St-Eugène, comté de l'Islet.—Manipulation du tabac après sa récolte.—Soins à donner aux animaux pendant l'hiver.—Les plantes nuisibles dans nos champs.

*Choses et autres* : La profession du cultivateur.—Les cochons sur une ferme.

*Recettes* : Fumée des lampes.—Teinture de bois.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écriv. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2<sup>e</sup> édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écriv. arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons; aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Mois de Novembre.*—Voici un mois qui doit être bien cher aux âmes pieuses qui combattent encore sur cette terre d'exil. Ce sont leurs frères de l'Eglise souffrante qui font appel à leur générosité. Quel triste parallèle, dit Saint Cyrille, peut-on établir entre le purgatoire et la terre?... Dans cette prison, les âmes souffrent, au milieu du feu, des tourments inexprimables, et sur la terre personne ne daigne y faire attention, nul ne prête l'oreille à leurs prières, nul ne s'émue de leurs plaintes et ne songe à leur porter des consolations et des secours.

Du moins que le mois consacré à ces âmes bannies répare l'oubli où nous les avons laissées durant le reste de l'année. Laissons parler en toute liberté la voix de la nature, de la religion et de la patrie, les cris du sang, de l'amitié et de la reconnaissance, nos obligations ou nos promesses. Que de personnes qui nous étaient unies par les liens de l'amitié gemissent encore dans les flammes vengeresses de la justice de Dieu! Et ne nous flitions pas que nos bonnes œuvres les ont déjà conduites au ciel.

Savons nous la malice et le nombre de leurs fautes? Connaissions nous l'étendue des rigueurs divines? Ne nous faisons-nous pas illusion sur la valeur de nos propres mérites? N'avons nous pas lieu de craindre, si nous faisons attention à ces raisons, que ceux que nous croyons déjà heureux au ciel ne gémissent, et pour longtemps, dans les feux du purgatoire, délaissés par nous! Et puis, quand il n'en serait pas ainsi, nos souffrances seront ils perdus! Que de pauvres âmes qui n'ont aucun ami sur la terre! Que de pauvres âmes abandonnées par leurs proches, réclament, à grands cris, le secours de nos prières! Elles ne sont pas des étrangères pour nous; au lieu de la fraternité universelle qui réunit toute la postérité d'Adam vient s'ajouter le lien plus fort et plus intime de la religion. Elles sont comme nous les membres de l'Eglise, l'élite de cette société dont Jésus Christ est le chef: *Christus*